



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Jeanneret, R. (1970). Laboratoires de langues : Le laboratoire de langues Elektron SLA 40. *Bulletin CILA*, 11, 108-112. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.1970.0070>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© René Jeanneret, 1970

Laboratoires de langues

Remarque préliminaire

Les rapports publiés ci-dessous sont fondés sur l'analyse des divers points du *Questionnaire* reproduit en annexe, et un examen attentif du matériel présenté soit par le fabricant, soit par le responsable du laboratoire de langues d'une école déterminée. Ils reflètent l'opinion du groupe de travail institué par le département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel et présidé par le soussigné, collaborateur du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel. Notre groupe est formé de trois personnes de formation scientifique, spécialistes de l'électronique et de la mécanique de précision, de deux professeurs connaissant parfaitement le travail au laboratoire de langues et d'un spécialiste du Centre de documentation pédagogique. Ainsi les diverses installations ont-elles été examinées sous tous leurs aspects et jugées avec la plus grande objectivité possible, notre examen ayant parfois même débordé les limites du questionnaire pour entrer dans des détails plus précis.

Notre centre se tient naturellement à la disposition de ceux qui, pour une raison ou une autre, désireraient des éclaircissements sur tel ou tel point.

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée
CH 2000 Neuchâtel

René Jeanneret

Le laboratoire de langues Elektron SLA 40

1. Remarque préalable

Le laboratoire décrit ci-après est installé à Bâle (Mädchenrealschule, collège St.-Alban)

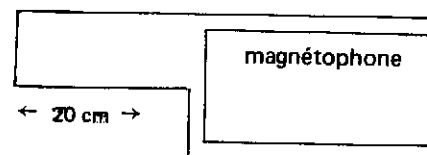
2. Aspect général

Cette installation fait une excellente impression par son aspect soigné et la qualité de son fini. Les cabines sont montées par rangées de huit, mais elles ne sont pas fixées au sol. Leur stabilité est pourtant très bonne, et leur poids empêche tout glissement sur le plancher. Les cloisons séparant les cabines et

les vitres assurant l'isolation vers l'avant paraissent un peu basses pour être très efficaces.

3. Postes de travail

Nos collègues bâlois n'ont pas acquis les tables standard offertes par le constructeur. En effet, celles-ci présentaient plusieurs défauts: longueur trop considérable (90 cm), hauteur insuffisante (58 cm), les élèves touchant le fond de la cabine de leurs genoux, si même ils pouvaient les glisser sous la table. Par ailleurs, le matériau offert (aggloméré plaqué hêtre) n'a pas été retenu non plus. Les postes de travail ont donc été recouverts de "formica" gris, d'un entretien facile, et les dimensions ont été fixées ainsi: longueur: 78 cm; profondeur: 58 cm; hauteur de la tablette: 74 cm; hauteur réservée aux genoux: 60 cm. Mais il faut noter qu'un certain espace a été gagné en montant le magnétophone au fond de la cabine, et que la cloison de protection montée devant l'appareil ne constitue pas la face avant de la cabine, mais qu'elle laisse un espace vide d'environ 20 cm. (cf. dessin).



A droite, une petite case a été aménagée. Quant à l'espace pour écrire, il est limité, en raison du montage de l'appareil. Celui-ci, en effet, est protégé par un couvercle à double charnière. Quand ce couvercle est complètement rabattu, le poste de travail ne présente plus aucune aspérité. Lorsqu'il est à moitié fermé, seules les touches de commande sont accessibles. Complètement ouvert, il dégage entièrement l'appareil auquel l'accès est facile. Signalons une petite astuce, fort intéressante à notre avis. Le câble du micro-casque est dissimulé sous un couvercle, et il sort latéralement de la table, ce qui empêche les élèves de manipuler la prise (pentapolaire) pendant les leçons.

4. Le magnétophone

Cet appareil est semblable à celui du pupitre de commande, la seule différence résidant dans la vitesse unique de défilement de 9,5 cm/sec. Les commandes sont groupées au centre de l'appareil, en avant. Elles consistent

en 6 touches métalliques noires, porteuses de symboles (peu clairs) et de lettres. De gauche à droite: retour rapide, enregistrement et défilement, répétition (retour/lecture), stop, défilement, avance rapide. Les deux touches centrales sont plus larges que les autres. Dans l'ensemble le maniement des touches est assez dur et relativement bruyant. On regrette, en particulier, qu'il ne soit pas possible de voir clairement et au premier coup d'oeil laquelle des fonctions est enclenchée. En effet, la différence de niveau entre fonction enclenchée ou déclenchée est très peu perceptible. Seule la fonction enregistrement est visualisée par un petit témoin lumineux rouge qui s'allume au-dessus de la touche correspondante. Ce trou est ménagé dans la face verticale du carénage des têtes magnétiques.

On trouve, en outre, un interrupteur principal (lumineux) à gauche, et un bouton d'appel, monté juste à côté du premier. Au-dessus, un compte-tours avec remise à zéro. A droite, la molette du potentiomètre de niveau avec témoin et, devant, deux touches destinées au travail de traduction simultanée.

La mise sous tension de l'appareil ne produit aucun bruit. Elle n'est possible que lorsque le contact principal a été enclenché au pupitre de commande. L'appareil est équipé de trois moteurs. Les vitesses avant et arrière rapides sont appréciables. On s'étonnera par contre de l'effet de la touche "Repet". Il n'est pas immédiat, et la vitesse de rembobinage est très lente, bien qu'elle atteigne le double de la vitesse de défilement. La machine semble peiner et produit une vibration désagréable. Lorsqu'on relâche cette touche, la bande reprend son défilement normal avec un délai relativement long.

L'arrêt en début et fin de bande est automatique. Mais en retour rapide, il semble que quelquefois le ruban se détache pourtant de la bobine réceptrice.

La qualité acoustique est bonne, quoique un peu "métallique". Nous avons également noté un bruit de fond assez sensible (souffle). D'autre part, les microphones sont trop peu directionnels, ou trop sensibles. Comme nos collègues de Bâle travaillent en copie directe (par économie), il est gênant, à l'écoute, d'entendre un véritable "choeur parlé" où l'élève a bien de la peine à reconnaître sa propre voix. De plus, alors que nous parlions au pupitre pendant un travail de copie, nos voix se sont trouvées enregistrées sur la piste supérieure des bandes élèves. Cela signifie qu'il n'est pas possible de couper le préamplificateur. Relevons d'autre part que la piste inférieure est celle du maître (soit le contraire des autres laboratoires); cela peut poser des problèmes d'adaptation des bandes modèles qui sont pratiquement toujours enregistrées sur la piste supérieure.

Les magnétophones sont apparemment vissés dans leurs niches. Il ne nous a pas été possible d'en sortir un. Mais le technicien attaché au laboratoire les

enlève très vite. Du reste, après six mois d'utilisation, le carnet des pannes est encore quasiment vierge.

Le niveau d'enregistrement est préréglé. Il n'existe pas de prise pour un second équipement de tête.

5. Le micro-casque

Le modèle adopté est un Beyer HMK 2. Son poids est de 150 gr. La pression sur les oreilles n'est pas réglable. Il est possible de faire glisser les écouteurs en hauteur sur l'arceau métallique qui les relie. Ces écouteurs sont recouverts de bourrelets de plastique qui favorisent la transpiration et augmentent l'audition par conduction osseuse. Les microphones, trop peu directionnels ou trop sensibles, sont montés à l'extrémité d'un bras métallique fixé à la boîte de connexion par un système de vis. Il peut ainsi coulisser et être réglé de façon assez précise. Le microphone se trouve à droite, mais il est possible d'inverser cette position. Quoiqu'il en soit, nous avons été frappés par le bruit de respiration enregistré au cours du travail.

Dans l'ensemble, assez peu de pannes.

6. Le pupitre de commande

D'allure massive, ce meuble mesure 2 m de longueur, 86 cm de profondeur et 88 cm de hauteur (63 cm pour les genoux). Une petite armoire est aménagée à chaque extrémité, et une large case s'ouvre entre les deux corps du meuble.

Sur la partie centrale, on trouve, à gauche, le magnétophone maître (9,5 et 19 cm/sec.), le module de commandes, le système d'intercommunication et, à droite, sous un couvercle, un tourne-disques, muni d'un système de commande à distance permettant de faire répéter n'importe quelle partie d'un disque, celui-ci tournant alors en sens inverse. Une liaison pick-up-magnétophone permet l'enregistrement des disques sur bande magnétique. Ajoutons que ce meuble est encore équipé de deux haut-parleurs, dirigés vers la salle.

7. Module de commande

Ce module comporte, de haut en bas: un interrupteur général, par touche lumineuse (pas de système de sécurité), et la touche commandant le rembobinage de tous les appareils élèves.

Au-dessous, quatre touches servant au déclenchement à distance d'un projecteur à diapositives ou à films-fixes, et à l'enregistrement d'impulsions destinées à synchroniser le son et l'image. Troisième rangée: touches permettant les travaux de copie générale ou par unité. Quatre commutateurs contrôlent les sources sonores possibles (magnétophone, radio, tourne-

disques, tuner). Au-dessous de cette quatrième rangée, un bouton d'appel à tous (qui bloque le défilement des appareils élèves), et deux potentiomètres de niveau (micro-casque et haut-parleurs). Pendant les travaux de copie, réalisés en trois mouvements, il n'est plus possible aux élèves d'interrompre le défilement de leur bande magnétique. Cela ne signifie pas que le système soit entièrement télécommandé. Le contrôle de toutes les fonctions des appareils élèves pris individuellement ne paraît pas possible (ainsi pour guider le travail d'un débutant).

Le système d'intercommunication se présente sous forme de modules commandant 10 cabines (pas de représentation géographique). Des touches noires, en saillie, pivotant parallèlement au grand axe du pupitre, permettent l'intercommunication: tirées vers le bas, écoute seule (imperceptible pour l'élève); poussées vers le haut, conversation: l'appareil élève se bloque. Ces touches sont montées en face de témoins lumineux correspondant à chaque cabine: lumière douce: appareil élève sous tension ou élève en écoute; éclats: l'élève appelle; lumière vive: l'élève enregistre.

La rangée supérieure est constituée de boutons poussoirs à deux positions (basse ou haute), permettant le choix du programme (deux sources simultanées à disposition).

Il est possible d'enregistrer le travail d'un élève sur le magnétophone maître. La manoeuvre est aisée. Signalons le système conférence, limité à trois élèves.

Le maître dispose d'un micro-casque. Une prise supplémentaire est également montée au centre du pupitre, qui ne permet pourtant que le contrôle d'un groupe d'élèves (30 à Bâle). Une place est réservée sur le pupitre pour 10 cabines supplémentaires. En raison de l'éloignement relatif des commandes par rapport à la face antérieure du pupitre, il est possible au maître d'écrire pendant la leçon.

6. Fiabilité

Nos collègues n'ont qu'à se louer de la solidité de l'installation. Très peu de pannes, malgré un emploi qui s'étend jusqu'à 48 heures par semaine.